

FRANÇOIS

Le soleil, la voiture et la SARA : un partenariat productif

La semaine dernière, le **lycée de la Jetée** a été le cadre de la signature d'une convention de partenariat entre la Sara et l'établissement scolaire.

Les élèves de la section Bac pro Menuiserie aluminium-verre (MAV) avaient réalisé une ombrière que les élèves Bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés (MELEC) ont couverte de panneaux solaires et réalisé l'armoire de commande qui permet la production et le stockage d'énergie électrique solaire et

sa conversion en courant domestique pour recharger des voitures électriques. Si un scooter électrique solaire avait déjà été réalisé par la section électricité en 2007, l'achat d'une voiture restait hors de portée. Un partenariat a donc été mis en place avec la Société anonyme de la raffinerie des Antilles (SARA) qui veut promouvoir les projets innovants autour du solaire et de la transition énergétique. Dans ce cadre, une convention a été signée jeudi dernier entre le lycée de la Jetée et la SARA. Cette entreprise majeure de la Martinique a donc offert une voiture électrique dans le cadre d'un partenariat qui a été signé au lycée du François. C'est une première

pour la SARA. Son directeur général, Philippe Guy, le maire du François, Joseph Loza, qui a été un ancien ingénieur de l'entreprise, et les inspecteurs d'électrotechnique s'étaient déplacés pour cette signature.

UN PROJET ENCADRÉ PAR PLUSIEURS INGÉNIEURS

Des ingénieurs de la SARA, encadreront ce projet qui pourra profiter, entre autres, à tous les établissements scolaires. Les données sur l'exploitation de la production d'électricité sur la voiture électrique, la transition énergétique, les technologies numériques de production, de régulation et de contrôle à distance et la conception d'une

batterie flash pour écourter le temps de charge dans les stations-service seront étudiées à la loupe et exploitées de manière efficace.

Un deuxième véhicule à plateau devrait suivre permettant un travail dans l'enceinte de l'établissement sans la moindre gêne sonore pour les classes. On ne peut que souhaiter la multiplication des implications de l'électrique et du solaire sous nos cieux si cléments...

J.C.C



Le proviseur (à droite) et le directeur général de la SARA heureux devant la voiture offerte au lycée.

ILS ONT DIT

« Un très bon partenariat »

Philippe Guy, directeur général de la SARA

L'idée est de partir d'un véhicule électrique et de l'optimiser par rapport aux besoins du territoire. Ils avaient déjà une ombrière de construite, il leur manquait un véhicule, nous, nous avons l'idée de tester ces véhicules électriques. Un très bon partenariat, une première action très concrète, très locale. Notre projet et le leur étaient sur les mêmes voies, cela permet un rapprochement, un véritable partenariat, sur une réalisation très concrète. J'espère que cela amènera d'autres partenariats industrie-établissements scolaires. Nous voulons continuer à être acteurs de la mobilité à travers la fourniture d'énergie propre.



« Des actions innovantes »

Didier Marmot, proviseur du lycée

Cela part d'une idée très simple. Nous avons une ombrière solaire qui n'était plus utilisée parce qu'on n'avait pas la voiture électrique qu'il fallait. La SARA s'est rapprochée de nous. Elle a tout de suite adhéré au projet et nous a offert une voiture électrique. On a une voiture gratuite, des élèves qui travaillent sur un projet bien défini et qui a pour objectif de faire des économies d'énergie. Cette voiture sera utilisée par les élèves et les professeurs, mais aussi pour les besoins des agents pour aller, par exemple, au rectorat et aussi travailler en interne en toute sécurité. Le lycée, de part le travail effectué par les équipes et les élèves, est en train de marquer de son empreinte diverses actions innovantes qui permettront de lui donner une aura particulière. Dans la convention, d'autres établissements peuvent venir travailler sur la voiture et partager leurs connaissances entre élèves.



Patrick Branas, professeur d'électrotechnique, présente l'installation électrique aux invités.